

▼ Archives départementales de Lot-et-Garonne (Nouvelle-Aquitaine, France) (fonds d'archives)

- ▼ Création et fontionnement.
- ▼ Accueil, gestion et aide des rapatriés.
- ▼ Structures propres liées au Centre d'accueil des français d'Indochine (CAFI).
- ▼ Varia.

Archives départementales de Lot-et-Garonne (Nouvelle-Aquitaine, France) (fonds d'archives)**Cote :**

2327 W 1-1072

Date :

1944-2000

Description physique :**Importance matérielle :** 20,00 ml**Biographie ou histoire :**

Le Centre (ou cité) d'Accueil des Français d'Indochine (CAFI), auparavant dénommé CARI pour les rapatriés d'Indochine, symbolise un épisode notable de l'histoire de la France et de ces populations issues du monde asiatique, consécutif à la fin de la période de colonisation des régions du Sud-Est asiatique par la France.

En effet, la guerre d'Indochine ayant succédé, du fait de la pénétration du communisme, à une occupation relativement pacifique des sols, le sort des populations fut bouleversé.

La célèbre défaite française de Dien-Bien-Phu et les accords de Genève, en 1954, mirent un terme à cette guerre. Les populations du Nord qui étaient proches de l'administration coloniale affluèrent vers le Sud, la plupart étant accueillies dans des camps provisoires autour de Saïgon. Il s'agissait surtout de familles ou d'individus issus d'unions franco-asiatiques donc eurasiens. Progressivement, jusqu'en septembre 1956, la France (le Corps expéditionnaire français et l'administration) se retira.

C'est à ce moment là que débutèrent les opérations de rapatriement vers la métropole : 30 000 rapatriés débarquent ainsi, la plupart par bateau, à Marseille. Certains ont des attaches et se dispersent sur le territoire, tournant ainsi plus aisément une page de leur vie, tandis que les autres, ayant dû généralement fuir précipitamment en laissant tout (famille et biens), sont pris en charge par l'administration française qui les place dans des centres d'accueil provisoires dont les plus importants sont Sainte-Livrade-sur-Lot (47), Bias (47), Noyant d'Allier (03).

C'est au lieu-dit " Moulin du Lot ", sur la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot que fut installé le CAFI, sur des terrains de l'armée destinés, en 1939, au cantonnement de travailleurs espagnols employés à la construction d'une poudrerie nationale. Mais la défaite de 1940 vit l'abandon des travaux.

En 1941, l'ensemble des terrains et cantonnements fut remis aux chantiers de jeunesse puis diverses garnisons militaires s'y succédèrent jusqu'en 1947. Neuf ans plus tard, c'est donc dans ces 36 baraquements militaires en préfabriqué aux toits de tôle ondulée et sans confort qu'on accueillit cette population rapatriée.

1160 personnes, dont 740 enfants, beaucoup de veuves et de personnes âgées, arrivèrent en plusieurs " contingents ". On comptabilisait alors, après des travaux d'aménagement adéquats, 92 logements de quatre pièces, 38 logements de trois pièces, 46 logements de deux pièces, un bâtiment pour les bureaux de l'administration du centre, deux bâtiments pour loger le personnel administratif, social et enseignant, un magasin et des ateliers pour conserver le matériel, une école et le bloc des douches et sanitaires. Les habitations ne comportaient ni salle d'eau, ni eau chaude, ni latrines. Le chauffage y fut progressivement introduit, d'abord au charbon, puis au fioul, ou électrique. Le règlement, très sévère, de l'arrêté Morlot, s'apparentait à une discipline de fer, à travers laquelle toute disposition humanitaire avait du mal à trouver place. Cependant, les directeurs successifs, en fonction de leur personnalité, s'approprièrent de façon singulière cet arrêté. Les rapatriés étaient " tenus " dans ces lieux clôturés, où toute circulation était soumise à autorisation, où la possession d'un simple réfrigérateur était considérée comme un signe extérieur de richesse engendrant l'exclusion définitive de la cité.

A l'arrivée, chaque famille recevait en prêt le strict nécessaire inventorié par le responsable du matériel de la cité. Celle-ci était dirigée par un agent vacataire de l'Etat, en général fonctionnaire issu des colonies, et fut soumise à plusieurs autorités de tutelle de 1956 à 1980 : le secrétariat d'Etat aux rapatriés, les ministères des Affaires étrangères, de la Santé publique et de la population, des Affaires sociales, de l'Intérieur et du Travail. Le premier directeur fut M.Rudler, avant même l'arrivée des familles, qui oeuvra en même temps, au centre d'hébergement de Creysse (Dordogne) et prépara la structure pour cet accueil spécifique.

On connaît ensuite M. Henri Alquier, ancien officier de police en Indochine, qui resta d'août 1956 à août 1957 et à qui succéda M. Emmanuel de la Bretonnière de Chèque.

Ce dernier dirigea Sainte-Livrade-sur-Lot jusqu'aux premiers jours de 1959 et partit ensuite administrer le centre des rapatriés de Noyant, dans l'Allier. M. Marcel Tursan resta jusqu'en 1968, assisté à un moment donné par M. Jean Réal. A partir de 1968, M. Maurice Bouchet et son adjoint, M. Guy Durney, dirigèrent les deux centres de Bias, où étaient accueillies les familles rapatriées d'Algérie, et de Sainte-Livrade-sur-Lot. M. Maurice Bouchet fut remplacé en 1974 par M. Robert Boutin qui resta deux ans. M. Guy Durney fut le dernier directeur du CAFI, de 1976 à 1986. Quelques personnes, recrutées parmi les familles rapatriées, étaient employées à l'entretien du centre. Tous les agents étaient fonctionnaires d'Etat, le CAFI étant un service déconcentré de l'Etat, à compétence régionale ou interdépartementale, rattaché directement à un ministère de tutelle. Ils étaient sous l'autorité directe du préfet du département, chef du service d'accueil et de reclassement des Français d'Indochine et des Français musulmans, qui assurait leur salaire sur le budget du ministère concerné. Du reste, les services financiers de la préfecture de Lot-et-Garonne étaient ordonnateurs des dépenses de la cité d'accueil.

Des enseignants, qui prirent en charge l'école créée sur place pour la formation des nombreux enfants du centre avant qu'ils ne rejoignent progressivement les écoles communales (en 1967, il restait seulement trois classes maternelles au CAFI), furent aussi des acteurs de ce lieu de vie.

Par ailleurs, le rôle et l'action de M. Laurent Iwanenko, enseignant détaché, chargé de l'orientation scolaire et professionnelle et du reclassement des rapatriés, nous semblent fondamentaux.

Le docteur Daoulas, médecin de la marine, pour son implication auprès des populations à travers ses activités de gestion et d'animation du dispensaire, officiellement installé en 1960, restera aussi un personnage important qui eut pour collaborateurs des infirmier(es) et assistantes sociales.

La Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Sainte-Livrade-sur-Lot s'intégra physiquement au centre et participa, tout comme la CIMADE (comité inter-mouvements auprès des évacués), présente pendant quelques années, à l'intégration des jeunes.

Il s'agissait, en effet, d'accueillir et reclasser cette population transplantée en terre inconnue. A dire vrai, à Sainte-Livrade-sur-Lot, étaient hébergés les " incasables ou non-reclassables ", c'est-à-dire les hommes handicapés ou malades, les personnes âgées, les veuves chefs de famille nombreuse et ne parlant pas ou peu le français. Tous ceux-là représentaient la majorité, mais non la totalité, des ayants droits de Sainte-Livrade-sur-Lot. Avec en son sein peu d'hommes jeunes ou en âge de travailler, les diverses mesures d'action sociale (aide médicale gratuite, allocations d'invalidité, de chômage etc&.) se sont souvent avérées vitales pour cette communauté. Malgré tout, certains furent engagés pour des travaux agricoles saisonniers (notamment des femmes) ou pour l'atelier de fabrication de chaussures installé dans le camp de 1966 à 1976 ; d'autres partirent travailler dans des entreprises de la région ou s'installer dans de plus grandes villes. C'est donc, plus souvent, la deuxième génération du camp qui réussit le mieux son intégration, à partir de ce coin d'Indochine au cœur du Sud-Ouest que l'on a appelé le " nouveau petit Saïgon ".

On attribua toujours au CAFI un caractère provisoire, cependant cinquante-cinq ans après, il existe toujours et sensiblement en l'état, fruit d'un paradoxe. En effet, comment parler de provisoire lorsqu'on installe dans la structure des personnes qui n'arriveront pas à s'en sortir ? On pourra alors parler plus de caractère provisoire de l'autorité de tutelle, vu le nombre de ministères responsables qui se sont succédés, que de la structure elle-même. Au début des années 80, l'Etat signa une convention avec la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot pour lui céder le bâti, le foncier et la gestion avec une promesse de subvention pour le fonctionnement (cette dernière prit fin en 2001). En 1983, la commune décida de municipaliser le CAFI et de l'intégrer au reste de la ville. En 1999, la municipalité s'engagea, avec l'aide de l'Etat, dans un programme dit de " travaux d'urgence " concernant les douches, WC, portes, fenêtres, avant de lancer, en 2002-2004, une enquête relative à la réhabilitation des lieux. Peu à peu, le camp s'est vidé, les deuxième et troisième générations revenant aux sources principalement en été. Quelques personnes âgées demeurent encore là, attachées à leurs racines retrouvées, luttant contre la démolition du centre, en vue d'une réhabilitation totale souhaitée par la municipalité. Ce sont, avec elles, les associations qui s'opposent à la destruction des baraques pour y reconstruire des logements sociaux. Nul ne sait encore vraiment ce qui restera du CAFI de Sainte-Livrade-sur-Lot dans quelques années.

Histoire de la conservation :

Ce fonds d'archives resta longtemps conservé au CAFI même dans le bureau du directeur. C'est le 11 octobre 2005 que le conseil municipal de Sainte-Livrade-sur-Lot vota une délibération permettant le transfert des archives dans le service des Archives départementales de Lot-et-Garonne.

Présentation du contenu :

Ce fonds est constitué de trois grandes parties : la création et le fonctionnement du CAFI, l'accueil et la gestion de l'aide aux rapatriés, les structures propres liées au CAFI.

Dans un premier temps, on voit donc comment les infrastructures ont été adaptées à l'accueil d'une population nombreuse et singulière. Le dossier relatif à la création, ou plus exactement à la vocation, de ce lieu est mince et il faudra en chercher des sources plus précises ailleurs. Nous trouverons, dans cette première partie, pas mal d'éléments concernant la gestion comptable du centre et en particulier pour les chapitres d'entretien et travaux. Toutefois ces dossiers sont lacunaires et souvent constitués de doubles ou de photocopies. En effet, les services financiers de la préfecture de Lot-et-Garonne étant ordonnateurs des dépenses du CAFI (on pourra donc retrouver en ses services des pièces originales), le secrétaire-comptable du centre n'avait que les doubles et, de plus, plusieurs structures intervenaient dans les questions de gestion. Selon ce que recherche le lecteur, les rapports d'activité et autres rapports des directeurs sur le centre pourraient donner une bonne vision à la fois de la population accueillie et de l'état d'esprit avec lequel était pratiqué cet accueil. Nous ne trouverons pas de dossier consacré aux relations avec les autorités de tutelle successives dans la mesure où cela est déjà contenu dans la correspondance active comme passive du directeur. La deuxième partie comporte bien plus de données humaines puisqu'il y est question de la prise en charge sociale de la population rapatriée. On pourra donc suivre l'évolution des effectifs mais aussi les problématiques particulières. Les dossiers de renseignements sur les personnes et les familles ont un contenu inégal mais demeurent probablement l'une des pièces maîtresses de cette partie. Dans le cadre du suivi des familles et de leur intégration par le travail ou la scolarité, les dossiers de Laurent Iwanenko, chargé de mission auprès des rapatriés pour l'orientation scolaire et professionnelle, apporteront beaucoup d'éléments sur les moyens mis en oeuvre et pourront être considérés comme l'une des clés de voute de l'action sociale menée au CAFI.

Enfin, les structures propres liées au CAFI telles l'école et le dispensaire furent des éléments moteurs et apportent des informations très intéressantes concernant l'éducation de la deuxième génération et la santé de tous les résidents. On regrettera de trouver fort peu de documents concernant l'éducation de la Maison des Jeunes et de la Culture dont le statut, dès le début, était indépendant du CAFI, bien que mise en place sur son territoire, puisqu'elle a toujours été la MJC de la commune de Sainte-Livrade. Cette implantation n'est pas fortuite et il y avait là un gros enjeu d'intégration de la jeunesse du CAFI.

En résumé, bien qu'incomplet, ce fonds est très riche de renseignements sur l'histoire d'une population toujours en train de s'écrire.

Information sur l'évaluation :

Environ 4,50 ml ont été éliminés. Il s'agit de documents en double, triple ou quadruple exemplaires, de factures téléphoniques, de bordereaux de transmission.

Par ailleurs, plus de 2 ml ont été soustraits à ce fonds pour former trois autres petits fonds : le CARI de Bias (2363 W) , le centre d'hébergement de Creysse (2364 W) et le CARA de Bias (2369 W).

Conditions d'accès :

En vertu de l'article L. 213-2 du Code du patrimoine, modifié par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 qui réduit les délais de communicabilité des archives, la plupart des dossiers de ce fonds deviennent librement communicables. Cependant, les articles contenant des informations à caractère privé nécessitant une protection obéiront à un délai de 50 ans. Quant aux dossiers familiaux, accessibles librement pour les familles concernées, ils ne seront communiqués, dans la mesure où ils comportent des informations médicales, que dans un délai plus important. Ainsi, le délai de 120 ans après la naissance des intéressés a été ajouté à la date médiane des dossiers. Toutefois, il est toujours possible pour le chercheur de faire une demande de dérogation à la loi.

Sources complémentaires :

Archives départementales de Lot-et-Garonne :

- 7 U art.634 : Création du camp du Moulin du Lot, expropriation : ordonnance d'expropriation, rapport d'expertise, plan, 1939-1940

- 1423 W art.9-10 : Camp de Sainte-Livrade sur Lot, entretien, équipement matériel : 1967-1972

- 1958 W art.113 : Transformation du camp du Moulin du Lot, installations des premières familles, surveillance des travailleurs vietnamiens, 1951-1967

- 965 W art.12 : Recensement général de la population de la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot pour les années 1968 et 1975

- 974 W 4 : état de situation pour l'école de garçons du centre de rapatriés d'Indochine de Sainte-Livrade-sur-Lot (CARI), 10 décembre 1957

- 974 W 7 : état de situation pour les école de filles et de garçons du centre de rapatriés d'Indochine de Sainte-Livrade-sur-Lot (CARI), 10 octobre 1965

- archives contemporaines non classées (TW) : fiches médicales scolaires des enfants, nés entre 1938 et 1953, fréquentant l'école du CAFI, 1957-1958

- 912 W art. 38-84 : Contrôle des étrangers ayant séjourné et travaillé en Lot-et-Garonne, 1934-1967.

- 3 Z art.254 : Cité d'accueil des Français d'Indochine.- Maintien de l'ordre. Surveillance de la population. Centre des rapatriés eurasiens de Bias.- Liquidation et fermeture du centre de Bias: 1956-1975

- 1525 W art.212 : Administration des camps de Bias et Sainte-Livrade-sur-Lot, journal de la maison des jeunes et de la culture (MJC), rapport annuel des activités médicales des dispensaires (1964-1980)

- 2364 W1-39 : Centre d'accueil pour Indochinois de Creysse (Dordogne)

- 2363 W1-214 : Centre d'accueil des rapatriés d'Indochine de Bias

- 2312 W 693 : Ressortissants asiatiques- Centre d'accueil des français d'Indochine (CAFI) de Bias et de Sainte-Livrade-sur-Lot, 1956-1977

- 2312 W 694 : Ressortissants asiatiques- Centre d'accueil des français d'Indochine (CAFI) de Bias et de Sainte-Livrade-sur-Lot, 1947-1993

- 1769 W 76-78 : plan, construction de la poudrerie du Moulin du Lot.

- 2380 W 1-20 : réhabilitation du CAFI et dossiers divers (versement du cabinet du sous-préfet de Villeneuve-sur Lot), 1978-2005

- Versement du service de l'ordonnancement (2ème direction, 2ème bureau) de la préfecture de Lot-et-Garonne : pièces comptables adressées par le CAFI et le CARA dépendant du Service central des rapatriés, à la préfecture, ordonnateur secondaire, pour être mandatées, 1963-1977, (fonds non classé)

- 5 AV 1-8 : archives orales du CAFI (interview de différents protagonistes-résidents, travailleurs sociaux)

- 4 NUM : archives numériques du CAFI. Il s'agit d'archives et de photographies conservées et numérisées par M. Jean-Paul Allard, ancien du CAFI de Sainte-Livrade-sur-Lot

Dossiers de presse :

- 1 PRES 282 : Sainte-Livrade-sur-Lot

- 2 PRES 8/1/4 : Vietnamiens

Journaux :

- 206 JX : Sud-Ouest,

30 août 1991

10 février 1999

20 octobre 2002

15 mai 2004

19 novembre 2004

7 décembre 2004

1er février 2005

24 octobre 2005 ou 2009

29 décembre 2005

2 janvier 2006

4 janvier 2006

30 janvier 2006

28 février 2006

3 mars 2006

27 avril 2006

28 avril 2006

10 mai 2006

5 mars 2007

12 janvier 2008

29 mars 2008

29 mai 2008

16 août 2008

22 novembre 2008

26 novembre 2008

11 décembre 2008

26 décembre 2008

13 février 2009

20 juillet 2009

25 juillet 2009

20 octobre 2009

- 58 JX : Le Courrier Français du Lot-et-Garonne, 5 mai 2006

- 97 JX : Le citoyen libre -chez nous, 12 juillet 1991

- 202 JX : L'Express, 10 janvier 2005

- 208 JX : Le Petit Bleu, 27 avril 2006 et 28 septembre 2004

- 207 JX : La Dépêche,

28 octobre 2005

4 décembre 2004

13 avril 1956

16 mai 1956

7 juillet 1956

16 février 1957

2 juillet 1975

- La Dépêche du dimanche, 23 avril 2006

Documents séparés :

Archives municipales de Sainte-Livrade-sur-Lot :

- Registres des délibérations

Archives départementales du Var :

- 215 W 958 : Arrivée des Français d'Indochine.- Recherche des locaux pour accueillir cette communauté, 1955.

Bibliothèque municipale de Marseille :

- Journal Le Provençal, article 1077 Français rapatriés d'Indochine aujourd'hui, 8 septembre 1956

- Journal Le Méridional, article Le "Skaubryn" a ramené d'Indochine plus de 1000 rapatriés, 9 septembre 1956

Chambre de commerce et d'industrie de Marseille -Provence :

- Photographies-clichés des navires "Paolo Toscanelli" de l'armement italien Italia SA, du "İsmania" de l'armement grec Hellenic Mediterranean Lines et du "Skaubryn" de l'armement norvégien IM Skaugen vers 1956. Les clichés du paquebot "Skaubryn" sont extraits de la collection Henri de Cantelar (cote QDF 04/489)

Service central des Rapatriés à Agen et à Périgueux :

- Dossiers individuels des rapatriés.
- Archives départementales de l'Allier :
- 988 W1-75 (versement de la préfecture) non classé. Il s'agit des archives du centre de Noyant-sur-Allier.

Associations :

- Archives de la Cimade conservées à la BDIC de Nanterre (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine) : rapports d'activités 1969-1971, correspondance, photographies
- ANIA 24 (Association nationale des anciens et amis de l'Indochine), 6 rue du Colonel Fabien, 24100 Bergerac
- Mémoire d'Indochine, Nombel, route d'Agen, 47110 Sainte-Livrade-sur-Lot
- ARAC (Association des résidents et amis du CAFI) dont le siège est sur place à Sainte-Livrade-sur-Lot
- CEP (Coordination des Eurasiens de Paris), 186 avenue d'Italie, 75013 Paris
- ADRI (Association de défense des rapatriés d'Indochine)
- ARINA (Association des rapatriés de Noyant d'Allier)

Archives privées :

- Archives personnelles de Jean-Paul Allard

Archives Nationales, Centre historique des archives nationales (CHAN) :

- F/1a/5141 : Service d'accueil et de reclassement des Français d'Indochine et des Français musulmans.- Centre d'accueil des Français d'Indochine : travaux effectués et entrepris par les centres de Bias, Le Vigeant, Noyant d'Allier et pour Sainte-Livrade-sur-Lot, visant à améliorer les conditions d'hygiène, 1961
- F/1/c/III/1294 : Rapports des préfets pour le département du Lot-et-Garonne, 1947-1957
- F/7/15349 : Conférence asiatique de Genève pour l'Indochine : notes de renseignements, brochures, déclarations, listes des journalistes accrédités, coupures de presse (1954)
- F/7/15577-15586 : Bulletins mensuels de documentation des Renseignements généraux (1955-1973)-F/7/15577 N°1 à 24 (Juin 1955-juin 1957)
- F/7/15578 N°25 à 40 (Juillet 1957-décembre 1958)
- F/7/15579 N°41 à 57 (Janvier 1959-juin 1960)
- F/7/15644 : Union française (1949-1950). Problèmes de l'Indochine et situation des Vietnamiens en France : synthèses (1949-1950)
- F/7/16083-16097 : Réglementation et statuts des étrangers, (1922-1977)
- F/7/16084 : Indochine (après l'indépendance, il s'agit des nationalités suivantes : Viêt-Nam, Laos et Cambodge), (1922-1966)

Archives privées :

- 552 AP 78, fonds Vincent Auriol : Union française, sous-dossier " Indochine " : déclarations officielles, lettres et rapports de Léon Pignon, haut-commissaire de France en Indochine ; correspondance et notes échangées par le Président en particulier avec Bao Dai et Chérif Mécheri; comparaison des propositions françaises et du projet de contre-propositions franco-vietnamiennes 1949.

Archives nationales, Centre des archives contemporaines (CAC)

- 19910281 art.8, archives de Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés : Rapport sur les problèmes posés par la cité d'accueil des Français d'Indochine de Sainte-Livrade-sur-Lot (41 pages), 1984.
- 19870256 art.7, Direction de la population et des migrations : situation des centres d'accueil de Bias et de Sainte-Livrade-sur-Lot, 1973-1976
- 19960015 art.19-28 : Adoption d'enfants étrangers, notamment indochinois, 1869-1983
- 19990273, art.6 : Rapport sur "les problèmes posés par la cité d'accueil des Français d'Indochine (CAFI)".1984
- Fonds du ministère des Affaires étrangères, série Asie, Sud-Vietnam, carton 106 : note du chef de service des affaires sociales au ministre des Affaires étrangères sur l'aspect actuel de la question des rapatriés d'Indochine, 30 octobre 1956.

Archives nationales d'Outre-mer (ANOM) à Aix-en-Provence :

- archives des colonies et de la FOEFI

Bibliographie :

Sites internet :

- www.travailleurs-indochinois.org
- www.rapatries-vietnam.org
- <http://foefi.net>
- <http://noyant03.free.fr/>

Films documentaires :

- "Le camp des oubliés", par Marie-Christine Courtès et My Linh Nguyễn/FR3
- "Quê Huong-terre natale", par Delphine Bole, Emmanuel Dejoux, Laurent Vu The Houdelet/Institut international de l'image et du son, mai 2004
- "Colonie vietnamienne", France 2, 1996?
- "Les fruits amers du Lot-et-Garonne", par Matthieu Samel/co-production Fin'Armor Films/Multimedia, 1992
- "Les enfants du Quan Am", par Matthieu Samel, 2010
- "Inconnu présumé français", par Philippe Rostan/Documentaires-Découvertes-France, 2009
- "Les enfants du Vietnam des années 50" diffusé sur France O en 2009
- Emission de France Culture du dimanche 3 septembre 2006 par Marina Rozenman, Philippe Langlois et Franck Smith, réalisation Lionel Quantin

Ouvrages imprimés :

- Robert (Jacques), "Thô du Haut-Tonkin", éditions Thèlès, 2005
- Ulmann (Xuan-Loan Jeannette), "Indochine, une passion jamais éteinte", éditions Elzévir, 2009
- Rolland (Dominique), "Petits Viet-Nams", Bordeaux, éditions Elytis, 2010
- Jordi (Jean-Jacques), "Marseille et le choc des décolonisations : les rapatriements, 1954-1964", Aix-en-Provence, Edisud, 1996
- Simon (Pierre-Jean), "Rapatriés d'Indochine, un village franco-indochinois en Bourbonnais", Paris, L'Harmattan, 1981
- Simon-Barouth (Ida), "Rapatriés d'Indochine: deuxième génération", Paris, L'Harmattan, 1981
- Samel (Matthieu), "Les requis indochinois et la marâtre", éditions du Sampan, 2010
- Manceron (Gilles), "1956-2006 : rapatriés d'Indochine, cinquante ans d'oubli", in Hommes et Libertés n°135, juillet-septembre 2006
- Duranthon (Madeleine), "Autour de la poudrerie, les camps", in Les amis du Pastourais n°20, 1993
- Basevi (Tommaso), "Sainte-Livrade-sur-Mékong", in Courrier international, 20 août 2009
- Céroni (Magali), "CAFI 1956-2006, de Saïgon à Sainte-Livrade-sur-Lot. La valorisation d'un patrimoine vivant : le centre d'accueil des Français d'Indochine", in Les cahiers de Framespa n°2, collection Patrimoine et immigration.
- Broussan (Adeline), "Le centre d'accueil des Français d'Indochine de Sainte-Livrade-sur-Lot: une histoire silencieuse", mémoire de Master 2 d'histoire sous la direction de Jacques Gantier.
- "L'immigration indochinoise. Les enfants de Quan Am", in Ancrage n°4, avril 2003
- "CAFI 1956-2006, Enfin l'après", hors-série de la revue Ancrage, avril 2006
- "Les derniers jours du petit Vietnam", in Ancrage n°30, octobre 2009

Organisme : Archives départementales de Lot-et-Garonne.